

Le Conseil municipal crée quatre comités techniques

Ces comités techniques, thématiques, présidés et constitués par des élu(e)s pourront transmettre au Maire toute proposition concernant des questionnements d'intérêt communal pour lequel ils ont été missionnés.

Lors du Conseil municipal du mercredi 23 septembre 2020, les élu(e)s colomérin(e)s ont voté favorablement la création de quatre comités techniques. Ces comités, chacun en charge d'un champ d'action déterminé, peuvent être consultés par Mme le Maire sur toute question ou projet intéressant les services publics. Ils peuvent par ailleurs transmettre à Mme le Maire des propositions concernant tout problème d'intérêt local.

Chaque Comité technique est composé au minimum de six membres et présidé par un membre du Conseil municipal désigné par Mme le Maire.

Les quatre comités sont les suivants :

- **Comité technique pour la vitalité économique, commerciale et artisanale de Colomiers.**

« La volonté de ce comité est de promouvoir la qualité de vie des habitant-e-s dans leur quartier tout en donnant une nouvelle impulsion pour redynamiser le tissu commercial, a expliqué Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole. Ainsi, pour améliorer la qualité de vie, il convient d'impulser une vitalité économique et commerciale sur l'ensemble du territoire de la commune, tant au Plein Centre que dans les quartiers en y maintenant ou promouvant l'implantation de commerces de proximité. »

Ce comité technique est présidé par M. François Birolli.

- **Comité technique pour l'égalité Femmes-Hommes à Colomiers et lutte contre les discriminations**

« Ce comité inscrit a pour objectif de promouvoir la visibilité, l'autonomie, la responsabilité et la participation égales des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie publique et privée et de s'opposer à l'inégalité entre les sexes, de combattre toutes formes de discriminations et de violences. »

Ce comité technique est présidé par Mme Elisabeth Maalem.

- **Comité technique pour les moyens techniques et la sécurité du patrimoine communal**

« Ce comité suivra les travaux de création, construction, rénovation de bâtiments communaux. Il œuvrera à la sécurité, à la mise aux normes et à l'amélioration des conditions d'accueil des équipements actuels. Ce comité effectuera le bilan des commissions de Sécurité et le suivi des Etablissements recevant du public communaux. »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 23 septembre 2020

Ce comité technique est présidé par M. Claude Sarralié.

- **Comité technique pour l'exemplarité de la Municipalité dans la transition écologique**

« Ce comité a pour objectif de montrer la voie dans l'adoption de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement au sein même de la collectivité, par les agents municipaux. Ce comité pourra traiter plusieurs thématiques telles que la mise en place d'un plan de déplacement des agents, le suivi et la poursuite des économies d'énergie au sein des services municipaux, le développement d'une alimentation bio dans nos cantines ou encore l'achat de véhicules écologiques comme véhicules de service. »

Ce comité technique est présidé par Mme Agathe Stammbach.